

Annexes

Annexe A — Note méthodologique

1. Objectifs et posture scientifique

La présente étude vise à élaborer un cadre d'analyse rigoureux et opérationnel de la santé financière des collectivités territoriales haïtiennes, en articulant une grille d'indicateurs quantitatifs à une lecture qualitative et située des dynamiques de gouvernance locale. Elle repose sur une double ambition :

- Contribuer à une meilleure compréhension des capacités différenciées d'action publique locale, dans un contexte de gouvernance fragile ;
- Proposer des outils d'aide à la décision et de structuration de politiques publiques territorialisées, fondés sur des données vérifiables, interprétables et comparables.

La posture adoptée est à la fois interdisciplinaire et critique. Interdisciplinaire, car elle mobilise des apports en économie publique, science politique, aménagement du territoire et sociologie de l'action publique. Critique, car elle vise à dénaturiser certains cadres normatifs hérités des modèles fiscaux occidentaux, en s'ancrant dans les réalités spécifiques d'un État postcolonial en recomposition.

2. Cadre théorique de référence

Le cadre d'analyse s'appuie sur une lecture renouvelée de la santé financière locale, qui dépasse les critères de performance budgétaire pour intégrer des dimensions structurelles, institutionnelles et politiques. Trois piliers ont été retenus :

1. **Viabilité** : capacité à mobiliser des ressources propres, à couvrir les charges fixes et à investir durablement ;
2. **Souplesse** : aptitude à ajuster les dépenses, à diversifier les sources de financement et à innover dans la gestion publique ;
3. **Vulnérabilité** : exposition aux aléas exogènes (instabilité politique, catastrophes, retards de transferts), et dépendance à des flux non maîtrisables.

Ce triptyque analytique est inspiré des travaux sur la résilience institutionnelle (Andrews et al., 2017), la gouvernance hybride (Booth, 2011 ; Cleaver, 2012), et la justice territoriale (Lascoumes & Le Galès, 2004 ; Dafflon & Vaillancourt, 2002).

3. Corpus documentaire et sélection des cas

L'analyse empirique repose sur un corpus composé de vingt Plans de Financement Communaux (PFC), produits entre 2018 et 2023, complétés par :

- Des données budgétaires secondaires issues de la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT), de la Cour des comptes et du MEF ;
- Des entretiens semi-directifs réalisés avec des élus, agents municipaux, représentants d'ONG et cadres techniques (n = 46), menés entre juin 2023 et mars 2024 ;
- Des observations indirectes sur les services publics de base (voirie, état civil, gestion des marchés, assainissement) dans une dizaine de communes.

Les vingt communes sélectionnées représentent une diversité géographique, fonctionnelle et institutionnelle : communes urbaines (Cap-Haïtien, Carrefour, Delmas), semi-urbaines (Petit-Goâve, Saint-Marc), enclavées ou périphériques (Anse-à-Pitres, Limonade, Kenscoff). Ce choix d'échantillonnage raisonné permet d'explorer une typologie fonctionnelle et territoriale contrastée.

4. Construction des indicateurs et traitement des données

Neuf indicateurs ont été construits à partir du cadre théorique, répartis selon les trois dimensions analytiques. Chaque indicateur est évalué sur une échelle de 1 à 4, selon des seuils d'interprétation définis à partir :

- Des données statistiques (parts relatives, ratios budgétaires) ;
- Des observations qualitatives (présence ou absence de dispositifs, degré d'adaptation locale) ;
- De l'analyse comparative des cas.

Les données ont été traitées sous forme de tableaux comparatifs, de profils municipaux consolidés, et de matrices de corrélation croisée. Une moyenne pondérée a permis d'établir un score global par commune et par pilier.

Les outils utilisés pour le traitement incluent : Excel, QDA Miner pour les données qualitatives, et Inkscape pour la visualisation cartographique des typologies.

5. Limites et précautions d'interprétation

Plusieurs limites doivent être soulignées :

- Fiabilité inégale des PFC, parfois obsolètes, parfois rédigés sans concertation locale réelle ;

- Opacité des flux de transferts intergouvernementaux, qui complique la vérification des dotations réelles reçues ;
- Écarts de compétences administratives entre communes, affectant la qualité des données budgétaires disponibles ;
- Difficulté d'accès physique à certaines communes, limitant l'observation directe pour les territoires périphériques ou insécurisés.

Ces limites ont été partiellement compensées par la triangulation des sources, le recours aux entretiens, et la prudence dans la formulation des comparaisons. Il s'agit ici d'identifier des tendances structurantes, et non de produire une cartographie figée ou normative de la performance municipale.

6. Positionnement éthique et usage attendu

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'outillage des acteurs territoriaux et non d'évaluation punitive. L'objectif n'est pas de stigmatiser les communes fragiles, mais de rendre visible la diversité des trajectoires locales pour éclairer la décision publique, orienter les appuis techniques et ajuster les dispositifs d'allocation budgétaire.

Elle constitue également un outil d'alerte pour les bailleurs et les pouvoirs publics, en signalant les risques systémiques de sous-financement, d'effondrement institutionnel ou de fracture territoriale persistante.

Enfin, elle vise à alimenter le débat académique sur les modèles d'évaluation de l'action publique locale en contexte postcolonial, en articulant analyse empirique, critique des instruments de gouvernement et justice territoriale.

Annexe B — Présentation du modèle en neuf indicateurs de santé financière communale

Le modèle proposé dans cet ouvrage repose sur une approche intégrée de la santé financière des collectivités locales, construite à partir d'une lecture tripartite : viabilité – souplesse – vulnérabilité. Chaque dimension est mesurée par trois indicateurs complémentaires, soit un total de neuf indicateurs regroupés selon leur fonction analytique. Cette architecture permet d'articuler rigueur budgétaire, capacité de gestion et exposition structurelle au risque.

I. Viabilité financière

La viabilité désigne la capacité d'une commune à fonctionner de manière autonome, équilibrée et durable :

1. ***Part des recettes propres dans le budget total (%)***. Évalue le degré d'autonomie fiscale. Plus cette part est élevée, plus la commune est en mesure de financer ses services de base sans dépendre des transferts extérieurs ;
2. ***Taux de couverture des charges fixes (%)***. Mesure la capacité à couvrir les dépenses incompressibles (salaires, fonctionnement de base) par les ressources récurrentes. Un taux insuffisant indique un risque de déséquilibre chronique ;
3. ***Part des dépenses d'investissement dans le budget (%)***. Indicateur de la capacité à allouer des ressources à moyen ou long terme (infrastructures, équipements, projets). Il témoigne d'une volonté de projection stratégique.

II. Souplesse budgétaire

La souplesse exprime l'aptitude de la commune à adapter son fonctionnement à un environnement incertain ou instable :

1. ***Diversité des sources de financement.*** Évalue le nombre et la nature des canaux financiers mobilisés (fiscalité, transferts, coopération, redevances, fonds spécifiques). Une forte concentration sur une seule source indique une vulnérabilité accrue ;
2. ***Capacité d'ajustement en cours d'exercice.*** Apprécie la faculté de réorienter les dépenses ou de redéployer les crédits en réponse à des chocs ou des imprévus. Elle peut être mesurée par la souplesse du budget rectificatif ou par les pratiques informelles de gestion ;
3. ***Existence et mise à jour d'un plan de financement (PFC).*** Indicateur de planification. L'existence d'un PFC fonctionnel témoigne d'une anticipation budgétaire, d'une vision stratégique et d'une logique de programmation.

III. Vulnérabilité structurelle

La vulnérabilité désigne l'exposition de la commune à des risques externes et sa dépendance aux ressources non maîtrisables :

1. ***Taux de dépendance aux transferts (> 70 %).*** Un taux élevé indique une incapacité à mobiliser des ressources locales suffisantes. Cela rend la commune sensible aux retards de paiement ou aux arbitrages politiques centraux ;
2. ***Fréquence des perturbations administratives ou budgétaires.*** Nombre d'incidents survenus (retards de

dotations, gels budgétaires, suspensions d'activité) sur une période donnée. Il s'agit d'un indicateur qualitatif, complété par les entretiens et documents locaux ;

3. ***Continuité des services de base.*** Mesure la présence effective et régulière de services publics essentiels (état civil, propreté urbaine, gestion des marchés, voirie). Elle permet de relier santé financière et efficacité institutionnelle.

Chaque indicateur est noté sur une échelle de 1 à 4, permettant de construire :

- Un *profil individuel par commune*, visualisable en radar ou en matrice ;
- Une *typologie des communes* par regroupement de profils similaires ;
- Un *score agrégé par dimension* facilitant l'analyse comparative.

Ce modèle permet non seulement de documenter les écarts budgétaires, mais aussi de saisir les logiques d'adaptation ou de résilience, souvent invisibles dans les lectures strictement comptables. Il constitue un outil d'aide à la décision pour les élus, les techniciens, les partenaires internationaux et les chercheurs engagés dans l'analyse territoriale en contexte fragile.

Lexique

Adaptabilité institutionnelle : Capacité d'une collectivité à ajuster ses pratiques, ses procédures ou son organisation en réponse à des changements externes (crise politique, instabilité budgétaire, pression sociale) sans rupture de continuité administrative.

Autonomie fiscale : Capacité d'une collectivité territoriale à mobiliser des ressources propres à travers la fiscalité locale (taxes, impôts, redevances), sans dépendre exclusivement de transferts externes.

Capacité d'investissement : Part du budget communal allouée à des dépenses de développement (infrastructures, équipements, services nouveaux), par opposition aux charges de fonctionnement.

Charges fixes : Dépenses incompressibles récurrentes (salaires, frais de fonctionnement, dettes) supportées par une commune, qui limitent sa marge de manœuvre financière.

Collectivité territoriale : Entité administrative décentralisée dotée de la personnalité juridique, d'un budget propre, et d'un exécutif local élu ou nommé. En Haïti, il s'agit principalement des communes.

Contractualisation territoriale : Mécanisme par lequel une collectivité et l'État (ou d'autres bailleurs) négocient des objectifs, des ressources et des engagements dans un cadre contractuel pluriannuel.

Décentralisation asymétrique : Forme de décentralisation qui reconnaît explicitement la diversité des capacités et des contextes locaux, et adapte les transferts, compétences et responsabilités en conséquence.

Dépendance budgétaire : Situation dans laquelle une collectivité ne peut fonctionner qu'avec l'apport de transferts ou d'aides extérieures, en raison d'une faible capacité de mobilisation locale.

Effort fiscal : Mesure de la mobilisation effective des ressources fiscales disponibles par une collectivité, en tenant compte de son potentiel économique.

Équité territoriale : Principe selon lequel les ressources publiques doivent être distribuées de manière à réduire les inégalités entre territoires, en tenant compte de leurs besoins, de leurs handicaps et de leurs trajectoires.

Fonctions urbaines : Ensemble des activités économiques, sociales, administratives ou logistiques exercées sur un territoire, qui déterminent son rayonnement et son attractivité.

Gouvernance hybride : Mode de gouvernance combinant des logiques formelles (règles légales, institutions étatiques) et informelles (pratiques locales, réseaux sociaux, clientélisme).

Indicateur consolidé : Donnée composite construite à partir de plusieurs variables agrégées, visant à refléter une dimension complexe (ex. : score de viabilité budgétaire).

Instruments de péréquation : Mécanismes de redistribution financière visant à réduire les écarts de ressources entre collectivités, à travers transferts compensatoires ou subventions.

Justice territoriale : Concept normatif qui défend une répartition équitable des ressources, des compétences et des opportunités entre les territoires, en fonction de leurs réalités différenciées.

Marge de manœuvre budgétaire : Part du budget disponible après déduction des dépenses contraintes, permettant à une collectivité d'exercer un pouvoir de décision autonome sur ses priorités.

PFC (Plan de Financement Communal) : Document de programmation budgétaire pluriannuelle élaboré par une commune, qui présente ses recettes attendues, ses dépenses prévues, et ses priorités d'investissement.

Résilience institutionnelle : Capacité d'une collectivité à maintenir son fonctionnement, à protéger ses actifs et à produire des services même en contexte de crise ou d'instabilité prolongée.

Santé financière territoriale : Degré de robustesse, de flexibilité et de soutenabilité du système financier local, mesuré à partir d'indicateurs budgétaires, organisationnels et politiques.

Souplesse budgétaire : Aptitude d'une collectivité à adapter ses dépenses, à redéployer ses crédits et à ajuster sa programmation en fonction de l'évolution de son environnement.

Système de transfert intergouvernemental : Ensemble des mécanismes par lesquels l'État central redistribue des ressources financières aux collectivités locales (dotations, subventions, fonds d'investissement).

Typologie territoriale : Classification des communes selon des critères croisés (financiers, géographiques, institutionnels) visant à identifier des profils homogènes de fonctionnement.

Viabilité financière : Capacité d'une collectivité à équilibrer durablement ses comptes, à couvrir ses engagements récurrents et à préserver sa solvabilité sans soutien externe permanent.

Vulnérabilité territoriale : Exposition structurelle d'une collectivité aux risques exogènes (économiques, politiques, climatiques), conjuguée à une faible capacité de réaction ou de stabilisation.

Table des matières

Résumé	
Abstract	
Resumen	
Préface	
Introduction générale.....	
Partie I — Penser la santé financière locale en contexte fragile ...	
Introduction	
Chapitre 1. Théories classiques de la santé financière des collectivités.....	
Introduction	
1.1. Les approches économiques : viabilité, solvabilité, soutenabilité	
1.1.1. Viabilité : un équilibre structurel des finances locales	
1.1.2. Solvabilité : honorer les engagements financiers dans le temps	
1.1.3. Soutenabilité : maintenir l'équilibre dans la durée.....	
1.1.4. Vers une approche intégrée et contextuelle.....	
1.2. Les indicateurs de performance dans les pays de l'OCDE	
1.2.1. Les indicateurs d'autonomie fiscale et de mobilisation des ressources	

1.2.2. Les indicateurs d'équilibre et de soutenabilité budgétaire	
1.2.3. Les indicateurs de capacité d'investissement et d'amortissement	
1.2.4. Les indicateurs de dette et de gestion du risque financier.....	
1.2.5. Les limites d'une standardisation technocratique	
1.3. Vers une critique de l'universalisation des modèles fiscaux	
1.3.1. L'universalisation des outils : entre diffusion normative et violence symbolique.....	
1.3.2. Des contextes structurellement asymétriques	
1.3.3. Repenser l'évaluation comme processus situé	
Conclusion du chapitre.....	
Chapitre 2. États fragiles, gouvernance hybride et finances locales	
Introduction	
2.1. Les caractéristiques de l'État fragile : désarticulation centre/périphérie.....	
2.1.1. Fragmentation verticale de l'autorité	
2.1.2. Inégalités territoriales et asymétries de traitement	

2.1.3. Dysfonctionnements systémiques et réformes inabouties	
2.2. Informalité, clientélisme et dépendance politique dans la gestion publique	
2.2.1. L’informalité comme norme de régulation	
2.2.2. Le clientélisme comme mode de distribution des ressources	
2.2.3. Une dépendance politique intégrée au fonctionnement institutionnel.....	
2.3. Les défis spécifiques à la décentralisation postcoloniale ...	
2.3.1. Une réforme souvent inachevée et ambivalente.....	
2.3.2. Le poids des héritages coloniaux dans la structuration territoriale	
2.3.3. La centralisation financière déguisée : autonomie proclamée, dépendance maintenue.....	
Conclusion du chapitre.....	
Chapitre 3. Cadres institutionnels et fiscaux de la gouvernance locale en Haïti.....	
Introduction	
3.1. Architecture légale de la décentralisation et transferts de compétences	
3.1.1. Une base constitutionnelle ambitieuse mais inachevée	

3.1.2. Un dispositif législatif fragmenté et peu opérationnalisé	
3.1.3. Un transfert de compétences sans transfert effectif de pouvoirs.....	
3.2. Fonctionnement réel des communes : déséquilibres et contraintes	
3.2.1. Une faiblesse chronique des capacités administratives	
3.2.2. Un pilotage local sous contrainte et sans planification	
3.2.3. Une centralisation de fait malgré la rhétorique décentralisatrice.....	
3.3. Panorama de la situation financière municipale en Haïti ...	
3.3.1. Une dépendance quasi structurelle aux transferts centraux	
3.3.2. Faible mobilisation des ressources propres et inégalités fiscales.....	
3.3.3. Des capacités d'investissement très limitées et une exécution budgétaire faible	
Conclusion du chapitre.....	
Conclusion de la Partie I	
PARTIE II — Modéliser et mesurer la santé financière communale	
Introduction	

Chapitre 4. Un cadre conceptuel à trois piliers : viabilité, souplesse, vulnérabilité

Introduction

4.1. Justification des neuf indicateurs choisis : la dimension de vulnérabilité.....

4.1.1. La dépendance aux transferts centraux

4.1.2. La variabilité des recettes locales d'une année à l'autre

4.1.3. Le déficit capacitaire en ressources humaines qualifiées

4.2. Logique de regroupement en trois dimensions interdépendantes.....

4.2.1. La viabilité comme condition structurelle d'autonomie

4.2.2. La souplesse comme capacité d'adaptation en environnement contraint.....

4.2.3. La vulnérabilité comme exposition aux chocs et dépendances systémiques

4.2.4. Une articulation nécessaire pour éviter les biais normatifs.....

4.3. Grilles d'interprétation et seuils d'alerte

4.3.1. Le recours aux seuils indicatifs : entre alerte, vigilance et robustesse

4.3.2. Une lecture multidimensionnelle : combinaison des scores et effets croisés	
4.3.3. Une contextualisation essentielle : au-delà du chiffre, le sens	
Conclusion du chapitre.....	
Chapitre 5. Méthodologie d'analyse et sources de données.....	
Introduction	
5.1. Les Plans de Financement Communaux comme source principale.....	
5.1.1. Nature et contenu des Plans de Financement Communaux	
5.1.2. Sélection des PFC utilisés dans l'étude.....	
5.1.3. Limites et précautions méthodologiques.....	
5.2. Critères de sélection, fiabilité et limites des données utilisées.....	
5.2.1. Critères de sélection des données	
5.2.2. Fiabilité et triangulation des données	
5.2.3. Limites méthodologiques et précautions d'interprétation	
5.3. Outils d'analyse comparative et traitement des indicateurs	
5.3.1. Normalisation des indicateurs : de l'hétérogène au comparable	

5.3.2. Notation par dimension : lecture croisée des profils ...	
5.3.3. Typologie et matrice comparative : vers des familles de trajectoires	
5.3.4. Limites et précautions dans l'usage des scores	
Conclusion du chapitre.....	
Chapitre 6. Une méthode opérationnelle pour l'aide à la décision	
Introduction	
6.1. Calculs, pondérations et construction de scores consolidés	
6.1.1. Calculs des scores par indicateur : de la donnée brute à l'échelle standardisée.....	
6.1.2. Pondération intra-dimensionnelle : une moyenne pondérée par robustesse	
6.1.3. Score consolidé et cartographie radar par commune...	
6.1.4. Interprétation en clusters : vers des familles de profils territoriaux	
6.2. Typologie des communes en fonction des résultats obtenus	
6.2.1. Les communes robustes mais dépendantes : autonomie administrative sous contrainte politique.....	
6.2.2. Les communes adaptatives en situation instable : flexibilité sous contrainte	

6.2.3. Les communes précarisées : faible viabilité, rigidité et forte exposition au risque	
6.2.4. Les communes hybrides en transition : potentialités incomplètement activées	
6.3. Usages pratiques pour les décideurs, chercheurs et bailleurs	
6.3.1. Pour les décideurs : planification stratégique, ciblage budgétaire et dialogue interinstitutionnel	
6.3.2. Pour les chercheurs : outil d'analyse comparative et cadre de théorisation contextualisée	
6.3.3. Pour les bailleurs et partenaires techniques : ciblage des appuis, suivi-évaluation et redevabilité	
Conclusion du chapitre	
Conclusion de la Partie II	
PARTIE III — Analyse comparée de vingt municipalités haïtiennes	
Introduction	
Chapitre 7. Viabilité financière : autonomie budgétaire et capacité d'investissement	
Introduction	
7.1. Analyse des ressources propres et du financement des services essentiels	

7.1.1. Les ressources propres : définition, nature et mécanismes de perception.....	
7.1.2. Disparités intercommunales : résultats empiriques et profils types	
7.1.3. Incidences sur le financement des services essentiels.	
7.2. Écarts entre recettes prévues et effectives dans les PFC	
7.2.1. Une exécution budgétaire chroniquement inférieure aux prévisions.....	
7.2.2. Une imprévisibilité institutionnalisée : causes structurelles des écarts.....	
7.2.3. Conséquences sur la gestion locale et la crédibilité de l'action publique.....	
7.2.4. Vers une amélioration de la prévision budgétaire : leviers et conditions.....	
7.3. Communes sous pression : exemples de Delmas, Cité Soleil, Gressier	
7.3.1. Delmas : la performance sous contrainte démographique	
7.3.2. Cité Soleil : la marginalisation budgétaire en contexte d'insécurité extrême	
7.3.3. Gressier : la transition inachevée d'une commune périurbaine.....	
Conclusion du chapitre.....	

Chapitre 8. Souplesse budgétaire et gestion locale des marges de manœuvre	
Introduction	
8.1. Dépenses incompressibles, rigidité structurelle et efforts fiscaux	
8.1.1. La prédominance des charges fixes dans les budgets communaux	
8.1.2. Rigidité et vulnérabilité : les effets systémiques des dépenses fixes.....	
8.1.3. Contournement partiel et efforts de rationalisation.....	
8.2. Innovations budgétaires locales et stratégies d’ajustement	
8.2.1. Flexibilité formelle : reclassement et réallocation intra-budgétaire	
8.2.2. Innovation partenariale : mobilisation d’acteurs non étatiques.....	
8.2.3. Arbitrages politiques et gestion discrétionnaire des priorités.....	
8.3. Cas contrastés : Kenscoff, Carrefour, Limonade, Cap-Haïtien	
8.3.1. Kenscoff : une commune enclavée en quête d’agilité.	
8.3.2. Carrefour : une agilité budgétaire fondée sur le partenariat.....	

8.3.3. Limonade : rigidité structurelle et dépendance administrative	
8.3.4. Cap-Haïtien : gouvernance stratégique et innovation urbaine	
Conclusion du chapitre	
Chapitre 9. Vulnérabilité systémique et dépendances structurelles	
Introduction	
9.1. Centralisation des transferts et asymétrie dans l'accès aux ressources	
9.1.1. Une architecture de transferts centralisée et peu normée	
9.1.2. Des écarts significatifs dans l'allocation des ressources	
9.1.3. Effets cumulatifs sur la vulnérabilité territoriale.....	
9.1.4. Vers une refondation des mécanismes de transfert	
9.2. Résilience locale face à l'incertitude politique et administrative	
9.2.1. Continuité de l'action publique locale malgré l'effondrement de l'État central	
9.2.2. Capital social et ancrage local : sources de légitimité alternative	

9.2.3. Contournement des blocages administratifs par des pratiques informelles régulées.....	
9.3. Typologie des communes à risque critique et stratégies d'adaptation.....	
9.3.1. Trois profils de vulnérabilité territoriale critique	
9.3.2. Stratégies d'adaptation observées	
9.3.3. Vers une reconnaissance politique de la vulnérabilité territoriale	
Conclusion du chapitre.....	
Chapitre 10. Vers une typologie des municipalités haïtiennes.....	
Introduction	
10.1. Cartographie des profils financiers : robustes, intermédiaires, fragiles	
10.1.1. Une méthodologie en trois étapes : agrégation, normalisation, profilage	
10.1.2. Résultats de la cartographie : tendances empiriques .	
10.1.3. Limites et portée de la cartographie	
10.2. Corrélations avec données territoriales : densité, fonctions urbaines, poids politique	
10.2.1. Densité démographique et pression sur les services publics	

10.2.2. Niveau de fonctions urbaines : centralité, spécialisation, effets de réseau	
10.2.3. Poids politique, réseaux clientélares et inégalités de traitement.....	
10.3. Enjeux de réforme pour une gouvernance financière territoriale équitable	
10.3.1. Territorialiser les transferts : vers une péréquation progressive et contractuelle	
10.3.2. Reconnaître l'hétérogénéité des fonctions et trajectoires locales	
10.3.3. Renforcer les capacités locales par l'incitation et la mutualisation	
Conclusion du chapitre.....	
Conclusion de la Partie III.....	
Conclusion générale	
Références	
Annexes	306
Annexe A — Note méthodologique.....	306
1. Objectifs et posture scientifique.....	306
2. Cadre théorique de référence.....	306
3. Corpus documentaire et sélection des cas	307

4. Construction des indicateurs et traitement des données	308
5. Limites et précautions d'interprétation	308
6. Positionnement éthique et usage attendu	309
Annexe B — Présentation du modèle en neuf indicateurs de santé financière communale	310
I. Viabilité financière.....	310
II. Souplesse budgétaire	311
III. Vulnérabilité structurelle	311
Lexique.....	313

© P-IUS. Tous droits réservés.

Licence : CC BY 4.0

Sponsorisé par le Centre de Recherches Scientifiques (CRS) de l'IUS et
ses partenaires

Finances locales en État fragile : Mesurer, comprendre, réformer

Dans un contexte de fragilité étatique, comment apprécier la santé financière des communes haïtiennes sans plaquer des normes OCDE souvent inadaptées ? Cet ouvrage propose un cadre d'évaluation original fondé sur trois dimensions — viabilité budgétaire, souplesse de gestion et vulnérabilité structurelle — et une grille de neuf indicateurs. Appuyé sur l'exploitation comparative de vingt Plans de Financement Communaux (2015–2023), il construit une base empirique rare, établit une typologie (communes robustes, intermédiaires, fragiles) et identifie des leviers de réforme centrés sur la justice territoriale, la contractualisation différenciée et la reconnaissance des innovations locales. L'ouvrage vise chercheurs, élus, cadres territoriaux et acteurs du développement.

Mots-clés : *Finances locales • Santé financière communale • Décentralisation • État fragile • Justice territoriale*

Christophe Providence est professeur à l'Institut Universitaire des Sciences (IUS) à Port-au-Prince (Haïti). Ses travaux portent sur la gouvernance publique, les finances territoriales, l'évaluation des politiques et les réformes de la décentralisation en contextes fragiles. Cet ouvrage s'inscrit dans une démarche de recherche appliquée et de pilotage stratégique des collectivités, en lien avec les activités du Centre de Recherches Scientifiques (CRS) de l'IUS. ORCID : 0000-0002-7602-2797.

Site : www.iuspublication.com | Email : presses@ius.education

e-ISSN (online): 3135-0941 | p-ISSN (print): 3135-0933

Financé par le Centre de Recherches Scientifiques (CRS)

© P-IUS — Tous droits réservés / Licence CC BY 4.0